

**UN.E CONDUCTEUR.RICE DE TRANSPORT EN COMMUN
Au sein de la Régie des Transports SILLAGES**

**Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle**

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité du responsable Exploitation, vous aurez en charge le transport en commun des voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse :

MISSIONS

Accueil des passagers :

- informe et vérifie le respect du règlement et des consignes de sécurité par les usagers,
- gère les situations d'urgence en cas d'incident ou d'accident.

Conduite de véhicule

- respecte les horaires, les parcours et points d'arrêt du plan de transport,
- respecte les règles de la circulation routière,
- adapte sa conduite dans les conditions difficiles (intempéries, zones de travaux, aléas divers),
- respecte les principes de l'éco-conduite.

Contrôle, entretien et maintenance du véhicule

- détecte et informe son responsable des dysfonctionnements du véhicule,
- fait réaliser l'entretien courant, les réparations et les dépannages simples après validation des devis par son responsable,
- assure le maintien du véhicule en parfait état de propreté,
- gère l'enregistrement des données de la carte conducteur et du chronotachygraphe du véhicule,
- veille à disposer en permanence de l'ensemble des documents de bord et équipements de sécurité obligatoires.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Permis C et D (transport en commun) obligatoires,
- FIMO voyageurs / FCO voyageurs à jour,
- Connaître et appliquer les règles relatives au transport routier de personnes,
- Savoir gérer le relationnel voyageur,
- Conduite irréprochable et respect du code de la route,
- Savoir utiliser le chronotachygraphe et détecter les dysfonctionnements d'un véhicule,
- Vérifier la sécurité des voyageurs avant la fermeture des portes et le départ,
- Notions de secourisme,
- Ponctualité, réactivité et sens des responsabilités.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, titres restaurant, participation mutuelle.

Le recrutement se fera au 16 août 2022

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 30 juin 2022 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Séward - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : nlaty@paysdegrasse.fr